

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP12002215

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Conception et distribution spécialisée jeux et jouets

Présentation de la spécialité

Lorsque cette licence professionnelle a été ouverte en 2003, elle avait alors un champ plus large, « les métiers du jeu et du jouet ». Deux options avaient été mises en place. Le conseil de perfectionnement de la composante en lien avec les professionnels a désormais décidé de mettre en place deux spécialités : « Ludothécaire et médiation du jeu » et « Conception et distribution spécialisée jeux et jouets ». Néanmoins, 50 % des enseignements sont communs aux deux spécialités. Ce tronc commun d'apports théoriques et pratiques est pertinent au regard des proximités des deux métiers.

Cette évolution est proposée afin d'accroître la lisibilité des formations et une adaptation plus fine de la formation aux métiers. Il est devenu important que les diplômés soient reconnus par un diplôme spécifique au regard de la profession.

Le bilan présenté porte sur la précédente organisation en deux options, et le dossier ne permet pas toujours de bien identifier la part de chacune. La formation, qui est portée par l'UFR « Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services » (ITBS), se déroule sur le campus de Cholet. Elle accueille des étudiants en formation initiale et des stagiaires de formation continue ; ce qui induit une organisation spécifique des enseignements. Par ailleurs, cette nouvelle spécialité présente la particularité d'avoir deux stages obligatoires, l'un précédant Noël, l'autre en fin de cursus ; ce qui est parfaitement cohérent au vu des spécificités du marché du jouet.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	33
Taux de réussite	80 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 % - 15 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	55 % - 80 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	52 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	72 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il faut souligner tout d'abord que l'évaluation porte sur le bilan d'une formation unique proposant deux options étroitement mêlées, alors que la demande d'habilitation concerne désormais deux spécialités bien identifiées et conduisant à des métiers différents. Il aurait donc été très utile que soient beaucoup mieux identifiés les résultats des deux options dans le bilan, en particulier au niveau des indicateurs. On ne s'étonnera donc pas de retrouver dans les rapports d'évaluation de fortes similitudes.

Cette licence, originale car unique en France, correspond (comme sa jumelle) à un réel besoin puisque sa création fait suite à une demande des enseignes et des fédérations de la profession (association française des ludothèques, syndicat professionnel des distributeurs de jeux et jouets, fédération française du jouet et de la puériculture, pôle « Enfants »). Elle bénéficie aussi de l'environnement local du Choletais dont une partie des activités industrielles est tournée vers les produits de l'enfant.

Les partenaires professionnels sont présents et actifs à tous les niveaux de la formation, de la conception à l'évaluation des étudiants en passant par l'enseignement. Néanmoins, on peut déplorer que ces partenariats n'aient pas encore été formalisés. Si l'intervention des professionnels dans l'enseignement est forte (la moitié du volume horaire), il serait bon néanmoins de la renforcer sur le cœur du métier en complétant l'équipe sur les fonctions commerciales. La fiche d'auto-évaluation souligne d'ailleurs les difficultés de pilotage des interventions des professionnels (cohérence des enseignements, respect du calendrier), difficultés bien connues de tous les responsables de diplômes professionnels mais qui semblent ici particulièrement importantes.

L'organisation des stages (double stage) et le suivi des stagiaires sont efficaces, et la gestion de l'alternance pertinente. L'équipe pédagogique ayant pu suppléer l'inefficacité de l'enquête nationale, des informations pertinentes sur l'insertion professionnelle sont disponibles (mesurée en septembre-octobre) lesquelles attestent de la très bonne adéquation entre la formation et l'emploi. Près des trois-quarts des diplômés sont en emploi, la plupart sont embauchés en sortie de stage et pour la grande majorité, en CDI.

Les poursuites d'études sont rares et non significatives. Paradoxalement, malgré ce bon bilan, cette formation a souffert d'un manque d'attractivité (moins de 2 candidatures par place) alors qu'elle s'adresse à un public large en formation initiale et continue (*via* éventuellement VAP et/ou VAE). Le dossier souligne d'ailleurs que certains échecs, plus nombreux qu'attendu dans ce type de formation, sont liés à un recrutement d'étudiants faibles ou peu motivés. Il faut aussi souligner que certains étudiants ne valident pas leur licence, car étant embauchés à la suite du stage, ils ne font pas l'effort de soutenir leur rapport de stage. Le conseil de perfectionnement devrait s'interroger sur ce point (pilotage insuffisant et calendrier de soutenance à revoir, même si la soutenance devant la nouvelle promotion est une modalité originale et pertinente).

On peut espérer que, devenue désormais une spécialité, cette formation soit désormais plus lisible, bien que d'ores et déjà son recrutement dépasse l'espace régional. On doit aussi souhaiter un pilotage plus resserré et la question d'un conseil de perfectionnement spécifique commun aux deux spécialités devrait être posée, le conseil situé au niveau de la composante n'étant probablement pas assez proche du terrain. Le dossier manque parfois de précision. L'auto-évaluation (qui l'a faite ? et comment ?) est précise, mais on ignore comment elle a été prise en compte ou pas par l'équipe pédagogique.

- Points forts :
 - L'originalité de la formation qui répond à un vrai besoin à l'échelle nationale.
 - Un bon ancrage professionnel.
 - Une bonne insertion des diplômés.

- Points faibles :
 - Le manque d'attractivité et en corollaire, un taux de réussite médiocre.
 - Le manque de formalisation des partenariats.
 - Le pilotage de la formation est insuffisant.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Au-delà de la difficulté à évaluer une formation qui est en restructuration, restructuration probablement pertinente, la note B signifie ici que l'attention doit être portée sur l'évolution de cette formation dont le bilan est néanmoins très satisfaisant.

Dans cette situation nouvelle, il conviendrait de revoir le pilotage de la formation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement local (couvrant les deux spécialités) semblerait opportune. La formalisation des partenariats compléterait le dispositif. Même si la lisibilité de la formation va être renforcée par son affichage en spécialité, une grande attention doit être portée au développement de son attractivité. La réflexion, déjà ouverte, sur l'alternance (en lien avec les autres formations présentes à Cholet, spécialité « Ludothécaire et médiation du jeu », diplôme d'université ouvert en formation continue), devrait être accélérée.